

RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00493

Numéro SIREN : 317 306 116

Nom ou dénomination : SO RO DIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2018 sous le numéro de dépôt 300

SO RO DIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 1 rue des Chardonnées - 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
317 306 116 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 912 667,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 912 667,17 euros

A titre de dividendes 200 000,00 euros
 Soit 80 euros par action

Le solde 712 667,17 euros
 En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 605 210,58 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 160 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 199 840 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2014	1 100 000 €	2 500	880 €	1 099 120 €
30/06/2015	/	2 500	/	/
30/06/2016	102 500 €	2 500	82 €	102 418 €

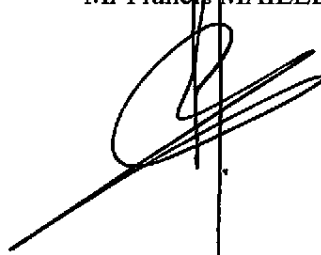
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Mr Francis MAILLET





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SORODIS

1, rue des Chardonnnes
ZAC de la Grange
41204 ROMORANTIN LANTHENAY

S.A.S. au capital de 1 000 000 €
R.C.S. BLOIS 317 306 116

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2016 au 30 Juin 2017

Certifié Conforme

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	54 351 822	16 672 616	37 679 206	40 103 930
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	951 860	138 464	813 396	813 128
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	138 732	138 464	267	
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 905 462	16 534 151	32 371 311	35 180 377
TERRAINS	7 454 112	1 483 295	5 970 817	6 363 314
CONSTRUCTIONS	32 240 826	8 882 000	23 358 826	24 940 560
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 919 256	4 055 736	2 863 519	3 578 962
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 291 267	2 113 119	178 148	202 773
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				94 766
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 494 498		4 494 498	4 110 425
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	908 462		908 462	481 682
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 232 140		1 232 140	1 210 913
PRETS	273 290		273 290	274 377
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	869 666		869 666	932 512
ACTIF CIRCULANT	13 586 327	71 808	13 514 518	12 947 447
STOCKS ET EN-COURS	7 953 857		7 953 857	7 527 185
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	29 580		29 580	36 520
MARCHANDISES	7 924 276		7 924 276	7 490 665
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	48 603		48 603	61 957
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 072 101	71 808	3 000 293	2 433 267
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	427 180	71 808	355 372	335 889
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 644 921		2 644 921	2 097 377
CREANCES DIVERSES (3)	1 628 047		1 628 047	1 792 835
DISPONIBILITES	540 350		540 350	756 345
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	343 366		343 366	375 856
TOTAL GENERAL	67 938 149	16 744 424	51 193 725	53 051 378
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			348 840	501 294
(3) Dont à plus d'un an			217 272	518 253



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 915 672	4 109 587
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	10 481	10 481
RESERVES	2 992 543	2 158 868
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	2 892 543	2 058 868
RESULTAT DE L'EXERCICE	912 667	936 175
PROVISIONS REGLEMENTEES		4 082
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	4 915 672	4 109 587
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		117 528
PROVISIONS POUR RISQUES		117 528
DETTES (1)	46 278 052	48 824 262
DETTES FINANCIERES (2)	37 016 393	39 746 228
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	35 538 346	38 465 683
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 478 047	1 280 545
DETTES D'EXPLOITATION	8 330 021	8 200 778
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 479 237	5 319 460
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 609 233	2 663 156
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	241 550	218 161
DETTES DIVERSES	852 955	792 343
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	206 953	372 093
AUTRES DETTES DIVERSES	646 001	420 249
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	78 682	84 911
TOTAL GENERAL	51 193 725	53 051 378
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	30 952 647 15 325 405	34 549 558 14 274 704
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	917 587	118 978



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	81 664 559	78 542 716
VENTES DE MARCHANDISES	79 219 894	76 518 260
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 003 409	905 053
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	80 223 303	77 423 313
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	76 516	28 647
REPRISES SUR PROVISIONS	118 540	10 807
TRANSFERTS DE CHARGES	425 889	335 141
AUTRES PRODUITS	820 309	744 806
CHARGES D'EXPLOITATION	79 124 343	76 124 847
ACHATS DE MARCHANDISES	61 564 439	58 775 648
VARIATION DES STOCKS	(433 610)	(26 992)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	119 961	131 598
VARIATION DES STOCKS	6 939	(3 727)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 888 693	5 439 267
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 573 359	1 482 201
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 748 733	5 680 893
CHARGES SOCIALES	1 593 500	1 620 271
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 887 451	2 976 325
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	16 285	13 539
AUTRES CHARGES	158 590	35 822
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 540 215	2 417 869
PRODUITS FINANCIERS	45 865	30 972
PARTICIPATIONS	3 778	4 155
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	18 397	8 253
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	21 584	17 404
REPRISES SUR PROVISIONS	1 607	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	498	1 159
CHARGES FINANCIERES	873 722	972 241
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 607
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	873 722	970 634
RESULTAT FINANCIER	(827 857)	(941 268)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 712 358	1 476 600

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	269 039	25 707
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	264 956	20 854
REPRISES SUR PROVISIONS	4 082	4 853
CHARGES EXCEPTIONNELLES	680 366	271 751
SUR OPERATIONS DE GESTION	475 785	252 590
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	204 581	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		19 161
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(411 327)	(246 043)
PARTICIPATION DES SALAIRES	205 010	175 933
IMPOTS SUR LES BENEFICES	183 354	118 449
<i>Total des produits</i>	<i>81 979 463</i>	<i>78 599 397</i>
<i>Total des charges</i>	<i>81 066 796</i>	<i>77 663 221</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	912 667	936 175
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	62 967	62 967
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 777	4 155
Charges financières concernant les entreprises liées	3 206	10 727

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations Incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement ANC n°2015-06, un test de dépréciation a été mené afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 02/07/1994	55 990
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	951 510	350		951 860
Immobilisations corporelles	49 001 289	282 884	378 710	48 905 463
Immobilisations financières - titres	2 423 460	19 620		2 443 080
Immobilisations financières - créances	1 688 572	436 414	73 567	2 051 419
	54 064 831	739 268	452 277	54 351 822

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	138 382	83		138 465
Immobilisations corporelles	13 820 911	2 887 369	174 129	16 534 151
	13 959 294	2 887 451 (*)	174 129	16 672 616
(*) Dont dotation : . linéaire		2 523 191		
. dégressive		364 261		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	4 083		4 083	
Provisions pour risques et charges (1)	117 528		117 528	
Dépréciations de l'actif immobilisé	1 607		1 607	
Dépréciations de l'actif circulant	64 017	16 285	8 494	71 808
	187 235	16 285 (*)	131 712 (*)	71 808
(*) Dont : . exploitation		16 285	118 540	
. financier		-	1 607	
. exceptionnel		-	11 565	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit

- montants repris parce qu'utilisés : 113 528
- montants repris parce que devenus sans objet : 4 000

En janvier 2017, la cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par la société coopérative nationale mettant ainsi fin au contentieux l'opposant au ministère de l'économie. La provision est reprise et la charge définitive est constatée en résultat courant (106 k€).

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	287 600
Dotation aux amortissements théoriques	55 133
Cumul des amortissements théoriques	179 182
Valeur nettes	108 418

Redevances

Afférentes à l'exercice	62 967
Cumulées	200 731
Restant à payer:	
. à mois d'un an	62 937
. de un à cinq ans	65 487
. à plus de cinq ans	-
. total	128 424

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	2 876
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 051 419	348 841	1 702 579
Acomptes versés sur commandes	48 604	48 604	
Créances d'exploitation	3 072 102	2 910 154	161 948
Créances diverses	1 628 047	1 572 723	55 324
Charges constatées d'avance	343 367	343 367	
	7 143 539	5 223 688	1 919 851

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	989 777	989 777		
Emprunts bancaires (1)	34 548 570	3 788 376	14 955 506	15 804 688
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 478 047	1 328 118	149 930	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 330 021	8 287 497		42 524
Dettes diverses	852 955	852 955		
Produits constatés d'avance	78 682	78 682		
	46 278 053	15 325 405	15 105 435	15 847 212

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 72 189

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 15 274

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 733 305

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 131 458

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	75 543 802	3 676 092	79 219 894
- Production vendue	932 707	70 702	1 003 409
	<u>76 476 509</u>	<u>3 746 794</u>	<u>80 223 303</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	10
- Agents de maîtrise	22
- Employés	<u>212</u>
	244

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 287 660 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissements (investissements de renouvellement dans le magasin) de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 314 796 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention commerciale accordée	475 000	-
Certificat d'économie d'énergie	-	14 457
Cession immobilisations corporelles	204 581	250 500
Provision pour investissement	-	4 083
Amendes et pénalités	785	-
	680 366	269 040

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	42 524
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	162 486
	205 010

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société SORODIS fait partie du groupe d'intégration fiscale composé de la société mère SO.LOGN'FINANCES, de la société SOLOGNE VOYAGES, de la société L'ALBARON et d'elle-même, sociétés filles. Ce groupe a opté en date du 26 juin 2002 pour le régime de l'intégration fiscale à effet du 1^{er} juillet 2002 ; à compter du 1^{er} juillet 2016 pour l'ALBARON.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	380 999
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-197 645
	183 354

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	82 412
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	29 281

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 34 548 572 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 9 284 181 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	3 116 642	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	14 116 274	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 600 000	1 600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 338 000 €

Entreprises liées	LIEES L'ALBARON	LIEES SO.LOGNFINANCES	LIEES SO.LOGN VOYAGES	LIEES SCI DU CHARBONNEL
Participations	9 989	-	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	842 555	-	55 498	10 409
Clients et comptes rattachés	66 241	-	408	-
Autres créances d'exploitation	495 727	-	3 146	-
Créances diverses	-	1 100 700	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	644 118	322 987	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	34 019
Dettes diverses	475 000	-	-	-
Produits de participation	-	-	-	-
Autres produits financiers	3 450	-	276	51
Charges financières	-	2 720	487	-
Subvention commerciale accordée	475 000	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S BLOIS 817 855 541	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 805 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 258 578
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Capitaux propres autres que le capital	- 4 775	8 174	17 368
Quote-part du capital détenu	99.89%	100%	99.99%
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	842 555	55 498	10 409
Cautions & avals donnés	2 888 242	228 400	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 887 623	660 824	19 476
Résultat du dernier exercice clos	- 4 638	8 463	11 621
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2017	30/06/2017	30/06/2017

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SO.LOGN FINANCES

1, Rue des Chardonnnes

41200 ROMORANTIN LANTHENAY

R.C.S. : BLOIS 442 374 401

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Gréte

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €

1, Rue des Chardonnnes

BP 40245

41204 ROMORANTIN LANTHENAY CEDEX

RCS BLOIS 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €

1, Rue des Chardonnnes

BP 40245

41204 ROMORANTIN LANTHENAY CEDEX

RCS BLOIS 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SORODIS SAS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des stocks notamment :

- ✧ par l'assistance à l'inventaire physique,
- ✧ par la revue analytique des stocks,
- ✧ par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

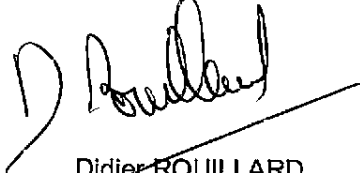
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le Mans, le 30 novembre 2017
Pour le cabinet SOGEC AUDIT



Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes



SOGECAUDIT

Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020